RÉGION
NORMANDIE

Concertation régionale
Accompagnement des entreprises agricoles, équines, alimentaires et de valorisation du bois

1ère séquence : 19 novembre 2021

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

RÉGION
NORMANDIE

Introduction par Mme Clotilde EUDIER

Vice-Présidente en charge de l’agriculture, de la pêche et de la forêt

RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

OUVERTURE de 6 chantiers de concertation Agricoles et forestiers

1 – Installer - transmettre

2 – Accompagner les entreprises à la compétitivité et à la performance des exploitations

3 – Valoriser les produits normands

4 – Faire évoluer les pratiques / transition de systèmes

5 – Soutenir et valoriser les forêts normandes

6 – Coopérer – innover - transférer

CREDITS EUROPEENS (FEADER+REGION)
Liés au Plan Stratégique National

CREDITS REGIONAUX UNIQUEMENT

Lignes directrices de la Région :

Co-construire

Mobiliser au mieux les crédits FEADER 23-27

Resserrer les dispositifs/modalités pour plus de lisibilité et de simplification en gestion

Adapter les outils en lien avec les besoins nouveaux : nouveautés / poursuite / suppression

L'EUROPE S'ENGAGE EN **NORMANDIE**

Le Plan Stratégique National (8,7Md€/an)

1er pilier

(gestion Etat; ≃ 6,7Md€/an)

- Paiements de base
- Aides couplées
- Soutiens sectoriels
- Gestion des risques

2nd pilier

(gestion Etat ; ≃ 1,3 Md€/an)

- ICHN
- Bio
- Gestion des risques
- MAEC

2nd pilier

(gestion Régions ; ≃ 678 M€/an + 22 M€ / an)

- MAEC forfaitaire (transition, PRM, API)
- Installation
- Investissements
- Coopération + LEADER
- Connaissances

Total : environ 90 mesures gérées Etat et 22 par les Régions

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

2019

Besoins du territoire normand

- Approche macro / filières / acteurs du territoire
- Synthèse Etat-Région-Profession

Juin à août 2020

Questionnaire aux agriculteurs

- Recueillir les avis des entreprises
- Identifier les adaptations nécessaires

sept- 2020

Ateliers de préparation des cadres d'intervention

- Identification des cadres mobilisables

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Concertation en Normandie

Oct- déc 2021

Co-construction des futurs dispositifs

- Nouvelle mandature
- PSN

2022

Validation en Assemblée Plénière

2023-2027

Mise en œuvre

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE

Mesures FEADER

2014-2022	2023-2027
Information, formation	Investissements en agriculture et foresterie, IAA, filière équine
Qualité des produits, promotion	
Investissements en agriculture : bâtiments, équipements, vente directe, transformation, IAA, ETA	
Investissements filière équine	Installation des jeunes agriculteurs, nouveaux agriculteurs, création d'entreprise
Agroforesterie, plantation de haies	
Desserte forestière, équipements forestiers, reboisement	
Installation des jeunes agriculteurs	Innovation, coopération
MAEC surfaciques, MAEC non surfaciques, Agriculture bio, ICHN	MAEC non surfaciques : apiculture, races menacées, contrat de transition
Natura 2000, biodiversité, bassins versants	Forêts
Coopération, innovation, circuits courts	Natura 2000
LEADER	LEADER

Concertation

L'organisation de la concertation sur l'accompagnement des entreprises agricoles, équines, alimentaires et de valorisation du bois

19/11 – Première phase de concertation – Définition des orientations

- Plénière : 14h – 14h30
- Ateliers : 14h30 – 16h45
  - Atelier « entreprises agricoles »
  - Atelier « entreprises alimentaires/agro-industrielles et de valorisation du bois »
  - Atelier « entreprises équines »
  - Atelier « entreprises de prestation de services en agriculture, forêt et secteur équin »
- Synthèse des ateliers et clôture : 16h45 – 17h00

14/12 – Seconde phase de concertation – Feuille de route régionale

- Bilan de la première phase de concertation
- Présentation des projets de dispositif d'aide à l'investissement

Accompagnement des entreprises agricoles / analyse qualitative

- **De quoi parle t'on ?**

→ De l'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles ou groupements pour la production primaire et la transformation à la ferme et commercialisation

- **Quel historique sur le sujet ?**

→ Rappel / Configuration des dispositifs sur la programmation 2007-2013

Une multitude de dispositifs :

- bâtiment d'élevage,
- matériels : productions végétales, aménagement de prairie, autonomie alimentaire, démarche qualité, …
- CUMA,
- transformation à la ferme

Avantages	Inconvénients
Un soutien très ciblé	- Une « forêt » de dispositif et d'appels à projets - Effet levier limité : « saupoudrage » - Un impact non structurel / exploitation - Pas de prise en compte global du projet des agriculteurs

Accompagnement des entreprises agricoles / analyse qualitative

- **Quel historique sur le sujet ?**

→ Programmation 2014-2022

Deux dispositifs

Agriculture Normande Performante (ANP) et Transformation à la ferme et circuits courts

Avantages	Inconvénients
- Prise en compte du projet global d'évolution de la structure - Niveaux d'aide significatif - Intervention structurante / effet levier de l'aide - Effet incitatif des dispositifs - Nombre réduit de dispositifs - Dispositifs ouverts en permanence	- Multiplications des critères de sélection (ANP) - Complexité des listes de dépenses éligibles (ANP/Transfo) - Moindre prise en compte de projets moins globaux mais significatifs / structure (ANP) - Une sélection favorisant la filière bovine et/ou des exploitations déjà engagée dans la transition (ANP) - Délais d'instruction et de validation de l'aide (ANP) - Pilotage complexe du dispositif / enveloppe (ANP) - Peu de visibilité/maîtrise de la vivabilité des systèmes soutenus (ANP/ Transfo)

Sources :
- Copil investissement / programmation 2014-2020
- D'après évaluation qualitative – Cabinets Oréade-Brèche /mars 2021 (42 entretiens approfondis + Questionnaires : 229 bénéficiaires)

Objectifs & priorités/ programmation 2023-2027

- **<u>Quelles grandes priorités</u> au regard de l'évolution des exploitations ?**
  - **L'installation et la création d'entreprise**
  - **La résilience des exploitations agricoles :**
    - **Résilience économique :** développement de la valeur ajoutée, structuration de l'économie locale, diversité des productions
    - **Résilience environnementale :** transition agroécologique, adaptation/lutte contre le changement climatique

<u>Mais aussi</u> :

- **L'amélioration des conditions au travail et de la vivabilité des systèmes**

- **<u>Quels grands objectifs</u> au regard du dispositif d'aide ?**
  - **Poursuivre l'approche « projet global » et l'accompagnement structurant**
  - **Prendre en compte les projets moins globaux mais significatifs / grandes priorités pour toutes les filières** (adaptation système, condition de travail)
  - **Simplifier** (moins de critères, moins de listes de dépenses éligibles, moins de justificatifs, dématérialisation …)

Proposition / dispositif d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles

Structure du dispositif

→ **Un dispositif à deux entrées pour les projets d'investissement**

- Prise en compte du niveau de contrainte / ambition / risque du projet
- Un soutien différencié (taux, plafond) au regard de ce niveau

Projet d'investissement

Projet conquérant

OU

Projet d'amélioration des conditions de travail et d'adaptation du système

Définition : **le projet conquérant a un niveau élevé d'ambition/contrainte/risque marquant un tournant majeur à négocier dans la vie de l'exploitation.**

Exemple :

- Installation, création d'entreprise,
- Développement de la valeur ajoutée (Transformation à la ferme, SIQO), …
- …

Définition : **le projet d'adaptation se caractérise par une continuité dans la vie de la structure qui à un rythme de croisière.**

Exemple :

- Développement d'une production existante,
- Amélioration de l'outil de production (précision, robotisation, numérique, conditions de travail/vivabilité)
- …

Atelier Entreprises agricoles / déroulement

- Horaires : 14H30 – 16H45
- Lieux : les participants sont répartis dans 3 salles :
- Déroulement :

Thèmes	Durée	Déroulement *(identique sur les 3 tables)*
Projet conquérant ou Projet d'adaptation ?	1H30 (14H30 – 16H00)	Les participants, organisés en binômes, définissent pour une exploitation donnée deux projets d'investissement, l'un conquérant, l'autre d'adaptation. (15 min) Les binômes exposent ces projets (7/8 min) en définissant en quoi ils sont conquérants ou d'adaptation au travers de 2 critères majeurs pour chaque. Puis échanges avec les autres participants pour chaque exposé (7/8 min).
Organisation, conditions de travail et « vivabilité »	45 min (16H00 – 16H45)	Chaque binôme définit 2 critères pouvant caractériser un projet majeur sur ce thème (4/5 min) au travers d'un exemple Exposé des deux critères par chaque binôme + échanges avec les autres participants (4/5 min).

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

De quoi parle t'on ?

→ De l'aide à l'investissement dans :

- les exploitations équines,
- les PME-PMI en de la première transformation alimentaire, agro- industriel et de la filière bois,
- les entreprises de service (entreprises de travaux agricoles, forestiers et milieu équin)…

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

- **Quel historique sur le sujet ?** → Programmation 2014-2022

IAA, entreprises de transfo du bois	
Avantages	Inconvénients
IAA : accompagnement d'une diversité de filières phares du territoire (cidricoles, lin, viandes, …), création d'emplois.	**IAA :** AAP non successifs, démarrage anticipé sur certains projets, difficultés à vérifier certains critères de sélection post investissement. Peu de nouvelles entreprises / nouvelles filières **Scieries et 1ère transfo :** Aide inexistante.

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

- **Quel historique sur le sujet ?** → Programmation 2014-2022

Exploitations équines	
Avantages	Inconvénients
L'aide octroyée permet de : - réaliser le même projet mais de manière **+ sereine financièrement** - **rembourser plus rapidement** les prêts bancaires - constituer de « **l'autofinancement**» pour un second projet - La majoration de 5% incite les porteurs à entrer dans une **démarche de labellisation EquuRES**	- L'aide octroyée **ne permet pas d'améliorer qualitativement** le projet - La **majoration** de 5% pour création d'emploi est **insuffisante** pour être incitative - Subvention versée sur factures acquittées, ce qui oblige à **avoir recours à un prêt bancaire** dans la majorité des cas, contrairement aux prêts à taux 0

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

- **Quel historique sur le sujet ?** → Programmation 2014-2022

Entreprises de service (entreprises de travaux agricoles, forestiers et milieu équin)	
Avantages	Inconvénients
ETA : dispositif depuis 2012 / évolution des pratiques ; expérimentation matériels d'occasion ; création d'entreprise et d'emploi. **ETF mais aussi coopératives, exploitants forestiers :** dispositif depuis 2015, création d'emploi.	**ETA :** réactivité du dispositif / l'activité ; bcp de démarrage anticipé ; majoration emploi peu activée. **ETS :** Aide inexistante (planteurs, etc) **ETF :** Dossiers inéligibles au dépôt. Matériels qui tassent les sols. Peu d'emprise sur l'innovation et l'amélioration des pratiques en sélection

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

Priorités/ programmation 2023-2027

- **<u>Quelles grandes priorités</u> au regard de l'évolution des entreprises ?**
  - **Création/ dvlpt de la valeur ajoutée** (lien amont-aval,…)
  - **Amélioration de l'efficacité économique, de la compétitivité et de la résilience des entreprises,**
  - **Incitation aux changements de pratiques** (amélioration des conditions de travail, atténuation et adaptation au changement climatique, prise en compte du bien-être animal-biodiversité, Responsabilité Sociétale et Environnementale…)**,**
  - **Innovation**

Accompagnement des entreprises équines, alimentaires et de valorisation du bois, de service

Ateliers	Horaires	Thèmes abordés
« Entreprises agroalimentaires, agro-industrielles et de valorisation du bois »	14H30 – 16H45	- **Le bénéficiaire** - **Le projet : enjeux, valeurs… ?** - **La simplification**
« Entreprises équines »		
« entreprises de prestation de services en agriculture, forêt et secteur équin »		